Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 37 (1949)

Heft: 771

Artikel: Assemblée générale de la "Saffa"

Autor: Siegfried, Marguerite

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-266965

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

leurs amis? De déclarer leurs convictions leurs amis? De déclarer leurs convictions à cet égard? Tant que nous n'auront pas fait cet effort, et amené un nombre suffisant de gens à le faire avec nous, nos autorités pourront prétendre que la réforme en question est réclamée seulement par une fraction négligeable de l'opinion publique.

La question de l'exportation des armes vient aussi d'être résolue d'une manière qui ne satisaussi d'être résolue d'une manière qui ne satis-fait nullement les consciences pacifistes. Un arrêté du Conseil fxédéral expliquait que «les armements militaires peuvent tout aussi bien contribuer à empècher une guerre qu'à la dé-clencher. Il n'est pas immoral en soi que Suisse fournisse du matériel à d'autres Etats en s'entourant des précautions voulues». Veut-on nous faire croire que les armes en question sont mises au service d'une force de police internationale et désintéressée? Ce serait vrai-ment se moquer! On a le sentiment que nos internationale et désintéressée? Ce serait vrai-ment se moquer! On a le sentiment que nos autorités masquent derrière ces explications embarrassées le trouble qu'elles ressentent elles-mêmes à l'égard d'un trafic qui ne fait pas honneur au pays de la Croix-Rouge. Beaucoup l'avouent et il paraît qu'au sein même du gonvernement les opinions sont divisées. On peut s'en réjouir, car l'action des pacifistes peut être décisive. La encore, elle doit être individuelle et multiple; les dé-clarations collectives et générales ne sufficlarations collectives et générales ne suffi-

A l'heure où la dévaluation est à la mode, il vaut la peine, pour les pacifistes clair-voyants, d'observer, et au besoin de dénoncer, la tendance à l'inflation manifeste chez certains d'entre eux afin que les mots employés, les chiffres cités correspondent mieux aux réalités. En le faisant, ils ne desserviront pas leur cause, bien au contraire, ils lui vaudront plus de respect.

plus de respect.

Du reste, ceux qui ne se paient pas de mots ont déjà fait leur choix : aux mouvements vastes et superficiels, inspirés même bien souvent par un idéal qui n'est pas celui de la paix véritable, ils préfèrent des groupements moins bruyants, qui ne cachent pas leur pauvreté financière et même numérique, mais inspirés par des principes éprouvés et qui possèdent une expérience de valeur. Souhaiter et proclamer la paix est chose facile; avancer sur la route qui y même, l'est beaucoup moins. A ceux qui s'engagent sur cette route, l'on peut prédire de sérieuses difficultés, mais aussi la certitude de marcher dans la bonne direction, certitude qui apporte avec la bonne direction, certitude qui apporte avec elles les forces nécessaires pour aller de l'avant.

Si certains pacifistes font de la surenchère, beaucoup, au contraire, n'ont pas suffisam-ment conscience de la force qu'ils représen-tent. Ils ne devraient pourtant pas oublier que sous tous les régimes totalitaires ceux qui sous tous les régimes totalitaires ceux qui s'opposent aux méthodes de violence sont surveillés, inquiétés d'abord, puis persécutés, emprisonnés et combien souvent même «liquidés» (discrètement, pour ne pas en faire des martyrs). Par l'acharnement qu'ils mettent à s'en débarrasser, leurs adversaires montant tent l'investres utils attachant à leur. trent toute l'importance qu'ils attachent à leur action. Et même dans notre paisible démo-cratie, il est assez piquant de constater l'émo que cause une poignée d'objecteurs... Il imque cause une poignee a objecteurs... Il in-porte que ceux qui ont à cœur la paix véri-table — et non pas certaines idéologies par-fois camouflées sous ce ce nom — prennent toujours mieux conscience de leur influence et apprennent à l'utiliser avec discernement, avec courage et avec persévérance.

Ne perdez pas votre temps et confiez vos circulaires à DACTYLE-OFFICE qui vous les livrera promptement et proprement. Odette Pernet - St-Paul 14, Lausanne - Tél. 4.01.25

TERRE PROMISE

Ces derniers jours, les auditrices romandes ont eu l'occasion d'entendre bien des informaions intéressantes sur l'activité que l'on dé-ploie dans le nouvel Etat d'Israël. D'une part, le 11 novembre à Vevey, Mlle Georgine Gerhard parlait de son récent voyage en Palestine 1949, où elle s'est rendue comme déléguée du Comité suisse d'Aide aux enfants réfugiés et d'autre part, sous le titre Israël, terre ancienne, femme nouvelle, Mme Erlich avocate à la Cour, à Paris, a parlé à Fribourg, à La Chaux-de-Fonds (sous les auspices de la Wiso et du Lyceum), à Genève (sous les aus-

Israël, terre ancienne, femme nouvelle.

Israël, terre ancienne, femme nouvelle.

Mme Erlich a donné un aperçu des vicissitudes par lesquelles a passé la terre d'Israël,
jusqu'au moment où le partage du territoire
fut effectué en 1947 et où la puissance mandataire se retira. Le nouvel Etat a une superficie égale à celle de la Belgique et elle
héberge un million d'habitants, mais on espère grèce aux pouvelles méthodes d'organihéberge un million d'habitants, mais on es-père, grâce aux nouvelles méthodes d'organi-sation et d'exploitation, arriver à la densité de la Belgique qui compte huit millions d'ha-bitants. Israël veut rester fidèle à l'idéal sioniste, offrir une patrie à tous les juifs qui veulent vivre sur la terre ancestrale. Pour cela, on ne peut pas limiter l'immigration et cette porte ouverte crée des problèmes que seule l'abnégation et la foi peuvent surmonter. Les femmes sont toujours sur la brèche, à Les femmes sont toujours sur la brêche, à leur ménage, à leur métier, et dans les orga-nisations qui accueillent les nouveaux arrinisations qui accueillent les nouveaux arri-vants, surtout les femmes et les enfants. Ceux-ci sont les premiers servis. On s'ingé-nie à leur installer des crèches, des homes non seulement hygiéniques et pratiques, mais gaiement décorés. Lorsqu'un nouveau village se fonde, la maison des enfants est la pre-mière construite, tandis que les parents vivent encore sous la tente. L'éducation est soignée et chaque enfant a la possibilité de pour-suivre les études qui lui sont nécessaires, s'il est particulièrement doué.

est particulièrement doué. Parmi les immigrants, depuis la fin de la guerre, il y a beaucoup d'épaves des camps guerre, il y a beaucoup d'épaves des camps de concentration, beaucoup de personnes âgées, beaucoup de malades. On se représente com-bien la charge est lourde. Des coopératives ont été fondées pour trouver cependant du travail aux femmes isolées, en utilisant le moindre de leurs talents et en créant des magasins pour écouler le produit de leurs travaux. A leur tour, les plus capables de-viennent monitrices pour les nouvelles arri-vantes.

Pour faciliter l'adaptation des mères famille fraichement débarquées, des batail-lons volants de techniciennes ménagères vont de village en village donner, dans chaque foyer, les conseils nécessaires concernant la nourriture, l'entretien, le blanchissage, afin que chacane n'ait pas à recommencer lés mêmes expériences et sache tout de suite s'y

Celles qui travaillent dans les fabriques se sont, dès le début, fortement syndiquées et elles reçoivent un salaire égal pour un travail égal. D'ailleurs, la Constitution, qu'on élabore, leur accorde les mêmes droits qu'aux homleur accorde les mêmes droits qu'aux hommes. Il ne faut pas croire cependant que ceci aille de soi. Parmi les immigrants, il en est pas mal qui prétendent restaurer dans le pays des pères, le vieux droit rabinnique, très défavorable au sexe féminin. Mais les citoyennes descendent dans la rue défendre leur statut politique égal, et le libre accès à n'importe quelle préparation professionnelle. Elles ont été soldats pendant la guerre et ont aussi bien mérité d'Israël que leurs frères.

La liberté de conscience est respectée, les musulmans comme les chrétiens peuvent avoir leurs écoles. Chaque croyant célèbre, selon pices de la Wiso et de l'Association genevoise

pices de la Wiso et de l'Association genevoise pour le suffrage féminin, tandis que le Ly-ceum offrait ses salons pour la réception). Nous publions ici un compte-rendu de la conférence de Mtle Gerhard, qui nous est envoyé de Vevey, et nous parlerons de la conférence de Me Erlich en complétant ce que dit Mtle Gerhard, afin d'éviter les re-dites. Les mêmes observations se retrouvent, en effet, souvent chez les deux conférencières, preuve que nos deux témoins, qui ne se con-naissent pas, sont narfailement fidèles. naissent pas, sont parfaitement fidèles.

sa foi, le jour du repos, le vendredi, le sa-medi ou le dimanche.

medi ou le dimanche. Au cours d'une discussion très fournie, Me Erlich, dont la parole aisée et élégante, retient sans effort l'attention de l'auditoire, donna une foule d'informations qui prouvent les efforts tentés pour créer des rapports harmonieux et bienveillants entre des hommes étonnamment disparates.

Palestine 1949.

L'Union des femmes eut le privilège d'entendre « Palestine 1949 » de MIle Gerhard, causerie remarquablement vivante et d'une précision extrême.

précision extrème.

Ce qui frappa la conférencière dès le débarquement c'est l'ordre et l'organisation qui règnent. C'est-beaucoup pour un Etat qui n'a pas des siècles d'expériences derrière lui, mais qui est de formation récente. Des syndicats fonctionnent, les assurances vieillesse et maladice existent déjà. Les milieux féminins ont organisé l'aide aux enfants arrivés en Palestine (plus de 40.000). Les moyens de communications sont encore précaires, il y a fort peu de trains, des services d'autobus tàchent de suppléer dans la mesure du possible à ce manque de voies ferrées.

be grands soucis se posent au gouverne-ment, ainsi l'arrivée de nombreux réfugiés: ceux de Turquie par exemple souvent atteints de tuberculose, ceux qui ont la dangereuse ophtalmie purulente ou les nerveux ayant trop ophtalmie purulente ou les nerveux ayant trop souffert de persécutions. Si certains émigrés sont les bienvenus, Yéménites, ou ressortis-sants de Bulgarie et de Yougoslavie, d'autres, surtout les réfugiés de l'Afrique du Nord, pri-mitifs et malpropres, s'adaptent plus diffi-cilement et causent des soucis. Car ce n'est pas une mince affaire que d'accueillir tous ces gens dans des camps d'accueil. Des ser-vices sanitaires fonctionnent. Les colonies agricoles ont transformé un désert en véritables oasis, mais seuls les émi-grés robustes neuvent assumer ce dur travail

grés robustes peuvent assumer ce dur travail de défrichement. Dans ces colonies, coopéra-tives ou de forme collective, tout est en com-

tives ou de forme collective, tout est en commun, machines, récoltes. Chacun œuvre selon ses forces mais ne reçoit pas de salaire, n'ayant en somme que son entretien, et le logement. Il faut un grand dévouenent pour s'adapter à ce genre d'existence, mais c'est une absolue nécessité pour l'avenir de ce pays. La femme travaillant autant que l'homme, est considérée comme son égale. Elle est éligible. Au gouvernement sur 120 membres, 10 femmes représentent les grands, partis politiques. Le service militaire est obligatoire pour les deux sexes. Deux ans pour les jeunes gens et un an pour les jeunes filles. Ce service militaire se compose de cours de répétivice militaire se compose de cours de répéti-tion et d'un stage dans les colonies collec-tives. A droits égaux, devoirs égaux, dit la loi. Mais la maternité libère la femme de tou-

loi. Mais la matermité libère la femme de tou-te obligation militaire.

A propos des Arabes, Mlle Gerhard fait remarquer un côté curieux de ce pro-blème. Les Juifs payent les ouvriers ara-bes comme les leurs, donc plus largement (terrassiers, etc.). Les riches Arabes dési-rant maintenir les bas salaires, voient d'un

IN MEMORIAM

Le groupe suffragiste de Neuchâtel vient de perdre en la personne de M. Georges Béguin, professeur en retraite, un de ses membres les plus dévoués. Féministe dès sa jeunesse, le défunt a milité activement dans les trois campagnes; préparant les votations populaires de 1919, 1941 et 1947, qui tou-tes trois dounérent un résultar hératif. Collapopulares de 1919, 1941 et 1947, qui tou-tes trois donnèrent un résultat n'égatif. Colla-borant avec notre regrettée Emma Porret, c'est lui qui, en 1941, pousse activement à soumettre au verdict du peuple la question du vote communal avec option locale, ce dernier point cependant n'étant pas retenupar les autorités.

Sa grande connaissance des lois et de la vie publique — le défunt remplit de nom-breux mandats officiels en tant que mem-bre du parti socialiste — furent une aide bre du parti socialiste — furent une aide précieuse à la section, dont il fut membre du comité cantonal. Malgré nos échecs répétés il Tut, parmi nos membres mascalins, un des rares à rester activement fidèle, pendant toute sa vie, à la cause des femmes et les Neuchâteloises lui en garderont un souvenir ému et reconnaissant. C. W.

mauvais œil ceci et c'est une cause d'animo-sité. L'interdiction de la bigamie a été décré-tée. Les écoles fondées. Il faut espérer qu'une influence heureuse se fera sentir et que la jeune génération vivra plus tard dans la préhension.

Assemblée générale de la "Saffa"

Samedi 29 octobre, la Coopérative de cau-tionnement Saffa a tenu sa 19e assemblée générale à Bâle sous la présidence de Mme generate a bate sous la prestaence de anno Aellig, Dr és se., qui salua la nombreuse as-sistance et donna la parole à Mme G. Oeri-Sarasin, présidente de la Centrale des fem-mes de bâle qui souhaita la bienvenue aux participantes et tira un aimable parallèle en-tre la foire d'automne, qui vient de s'ouvrir, et la Coopérative de cautionnement, qui toutes deux furent fondées dans le but de ser-vir l'artisanat et, pour le prouver, remit à chacun des membres du comité un petit souvenir de la foire.

omr de la loire. Du rapport de gestion nous extrayons les enseignements suivants: le 30 septembre 1948 fut le 20me anniversaire où l'exposi-1948 fut le 20me anniversaire où l'exposi-tion de la Saffa ferma ses portes et le béné-fice net de cette belle manifestation fut em-ployé à créer la Coopérative de cautionnement des femmes suisses. Depuis ce jour, jusqu'à fin juin 1949, la Coopérative a consenti à 855 femmes des cautionnements d'un mon-tant de 2.490.577 frs sur lesquels 1.698.059 frs ont été remboursés. A côté des crédits, la Coopérative a donné des milliers de con-seils financiers et fait des conférences et des cours sur des questions économiques et procours sur des questions économiques et pro-fessionnelles. Pendant l'année 1948/49, la Coopérative a reçu le plus grand nombre de demandes, soit 275 pour un crédit de



Publications reques

Testament Nazi. Mémoires d'Alfred Rosen-BERG, avec commentaires critiques par Serge Lang et Ernst von Schenck. Traduction de Raoul Ergmann. Edition des Trois Collines, Paris - Genève.

La publication de ce texte : le testament La publication de ce texte: le testament politique de Rosenberg, doit avoir pour effet, selon l'intention de MM. Lang et von Schenck, d'éveiller chez les lecteurs, l'horreur d'un régime qui a conduit un peuple au pire abaissement, dans une aberration orgueilleuse et une cruauté qu'il s'est efforcé de légitimer ensuite par les plus impudents sophismes. C'est dans sa prison de Nuremberg, avant son exécution, que Rosenberg a écrit cette apologie du National-socialisme, de lui-même et de ses conceptions. Ce Balte à tembérament d'artiste, d'ailleurs dénué de a ecrit cette apologie du National-socianisme, de hui-même et de ses conceptions. Ce Balte à tempérament d'artiste, d'ailleurs dénué de faculté créatrice, a été l'idéologue, le « roman-ique » du régime nazi, ce qui ne l'a pas empèché de concevoir toute l'horrible théorie antisémite et raciale qu'il eut l'occasion d'appliquer lorsqu'il fut ministre des territoires Nord-est

Venu de Reval à Berlin, puis à Munich, il fait la connaissance de Hitler et assiste à la naissance du national-socialisme. Rédacteur au flatt la commaissance de Hitler et assiste à la naissance du national-socialisme. Rédacteur au Völkiischer Beobachter, auteur d'un ouvrage fameux en Allemagne: le Mythe du XXe siècle, il y développe une philosophie brumeuse, attaquant le christianisme, exaltant le germanisme et bientôt, s'il n'est pas l'initiateur du mouvement de destruction des Juifs, s'insérant dans cet atroce système dont il devient un agent de premier plan. Il s'efforce en effet de justifier l'euthanasie, de même que les camps de concentration. Ayant éprouvé d'abord une vive admiration pour Hitler, il est déçu, par la suite, de le voir influencé par toute une clique, et c'est l'occasion pour lui de nous présenter quelques-uns des chefs du parti : Goering, Himmler, Goebbels, Bormann, qu'il nous peint sans indulgence, avec leurs vanités, leurs vices, leurs sordides intrigues autour du Führer. Rosenberg, dans sa prison, juge tous ces hommes, et Hitler lui-même, à qui il ne peut pardonner de

l'avoir écarté, de ne pas l'avoir fait ministre des Affaires étrangères du Reich. Mais que valent les appréciations de Rosenberg, ce non-Allemand, artiste manqué, dilettante et auto-didacte comme Hitler, qui semble avoir tra-versé tant d'événements sans en comprendre le caractère monstrueux et qui proclame sa foi indéfectible en cette doctrine nationale-socialiste que les autres ont dénaturée et trahie?

Voilà ce que veulent nous montrer les com-mentateurs du *Testament nazi* de Rosenberg, afin de nous mettre en garde contre un péril ann de nous mettre en garde comtre in peni qui, peut-être, n'a pas complètement disparu. On peut regretter qu'ils nous livrent un texte coupé, des fragments choisis judicieusement, certes, nruis suspendus aussi un peu arbitrai-rement, ce qui laisse toujours place à une arrière-pensée, tant il est dangereux de tronarriere-pensee, tant il est angeretat de ton-quer une ceuvre ou une citation et de les accompagner de réflexions critiques qui, par-fois, appelleraient la discussion. Tel qu'il est présenté ici, ce document est tristement évo-cateur d'une des plus sombres périodes de l'histoire de l'Europe. Marguerite Maire.

Almanach et Annuaire des Femmes suisses

Publié par Mlle Clara Buttiker avec le concours de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

1950

(Quarantième année)

Prix: 4 frs (impôt non compris)

Articles en allemand ou en français sur des questions féminines et féministes, économiques, morales, sociales, éducatives, littéraires, artis-tiques, etc., etc. Contes et nouvelles.

Liste et adresses des Associations féminines cantonales, nationales et internationales.

Dans toutes les librairies et chez l'éditeur H. R. Sauerländer & Co, Aara

Une proposition qui doit aboutir.

Lors du Wee'v-end suffragiste de Chexbres (21, 22 mai 1949) Mme Zanchi disait, au cours d'une conférence, très bien pensée, sur les moyens dont nous disposons pour la pro-pagande en faveur des droits politiques, que noire presse n'agit pas efficacement auprès des hommes, et surtout des femmes mal in-formées de cette question. Nous citons :

J'ai été très souvent frappée du fait que nous ignorions, dans le canton de Vaud, ce qui se passait en dehors des frontières de notre canton, alors qu'il est bien évident que tout progrès acquis dans un canton profite aux autres. Je crois qu'il y a quelque chose qui cloche dans le ser-vice de renseignements. Il faudrait obtenir des comités cantonaux, des rapports an-nuels (j'irai jusqu'à dire trimestriels, Red.) ransis (j irai jusqu'a dire trimestriels, Red.) transmis obligatoirement à l'Association suisse qui en publierait l'essentiel dans nos journaux féministes, sous forme d'articles gais, plaisants, malicieux, et non pas d'ennuyeuses nomenclatures.

Cette proposition a été modifiée, sens qu'au lieu de créer pour ces articles un bulletin spécial, on réserverait dans le Schwei-zer Frauenblatt ou le Mouvement Féministe, zer Frauenblatt ou le Mouvement Féministe, un espace régulier qui servirait d'organe pro-prement dit de liaison entre les sections. Mal-heureusement. la conférence des présidentes nous semble avoir porté peu d'attention à un sujet extrémement utile au développement de l'idée suffragiste et d'autre part à la vie de nos journaux féministes. Nous aimerions que la discussion n'en restât pas là et qu'on ne se borne pas à former des vœux pies.

Rencontre des présidentes de sections

Cette rencontre eut lieu à Berne le di-manche 6 novembre. Elle réunit 27 parti-cipantes représentant toutes les régions de

Aimablement présidée soit, en français, par Mme de Rougemont de Neuchâtel, soit en allemand, par Mme Gonzenbach de Berne,

1.211.430 frs, dont 69 avec un crédit de 295.320 frs ont été accordées. 64% des demandes proviennent de femmes mariées, veuves ou divorcées qui doivent, en grande partie, soutenir par leur travail, les enfants et le mari. Les demandes proviennent pour ½ de femmes exerçant des professions féminies proprement dites, autant du petit commerce et 20% de l'hôtellerie, pensions et chambres meublées. Les remboursements se font d'une manière satisfaisante, à peu d'exceptions près, très régulièrement. Par les cautionnements accordés, d'un montant de 135.900 frs, Bâle-Ville occupe la 5me place.

cautionnements accordés, d'un montant de 135.900 frs, Bâle-Ville occupe la 5me place. Le fonds de secours Leuenberger peut donner à 22 femmes de petits crédits sans intérêts d'un montant de 7798 frs. Le nombre des membres a passé de 606 à 625.

Le compte d'exploitation clôture par 33.911 frs de dépenses avec un excédent de dépenses de 11.583 frs, le compte de profits et pertes par un bénéfice net de 3933 frs. L'assemblée générale a décidé d'employer 2936 frs aux intérêts de 2½00 versés aux actionnaires, et 996,47 au report à compte nouveau.

interets de 2½% % verses aux actionnaires, et 996,47 au report à compte nouveau.

Sur proposition de la présidente, l'élection pour le remplacement de Mlle Glactiti, Zurich et A. Recordon, La Tour-de-Peilx, sera diff-férée et on confirma Mlle Lüthi pour deux de la compte de la confirma Mlle Lüthi pour deux des la confirma Mlle Lüthi pour deux de la con

Après la liquidation de l'ordre du jour, le Dr Wegmann, de la BIGA, orienta l'assistance sur la situation actuelle du cautionne-

sistance sur la situation actiente du cautonne-ment, après l'acceptation de l'arrèté fédéral sur le développement des Coopératives de cautionnement par l'Assemblée fédérale le 22 juin 1949, qui entrera probablement en vi-gueur le 1er janvier 1950. D'après cet arrèté, la Confédération contribuera aux frais d'admi-nistration de ces Coopératives pour autient

na Confederation contribuera aux trais d'administration de ces Coopératives, pour autant que les cantons le feront également. Elle versera en outre, des montants aux pertes subies. L'arrèté fédéral prend spécialement en considération la Saffa; elle a du reste versé depuis le début 350.000 frs de subventions à la Coopérative, sans quoi elle n'aurait pas pu travailler avec succès

Mlle Dr Elisabeth Nägeli, secrétaire, Zurich,

exposa dans une conférence extrèmement in-téressante, le côté humanitaire du travail de teressante, le côté humanitaire du travail de la Saffa, les nombreuses expériences bonnes et mauvaises faites avec leurs clientes, les en-quêtes que le bureau est obligé de faire avant de pouvoir consentir un continue.

quetes que le bureau est oblige de l'aire avant de pouvoir consentir un cautionnement, les déceptions qu'il faut parfois subir, mais aussi combien de satisfaction n'éprouve-t-on pas aussi à voir une requérante sauvée par l'ac-tion de la Saffa ou tirée d'un mauvais pas, d'une situation qui sans elle, serait restée inextricable, ou aurait mené inévitablement à

la catastrophe. Les coopératrices n'ont qu'à se louer des conseils donnés par la Coopérative

nouvelles années à l'organe de contrôle.

Pour que l'Idée marche...

la séance fut intéressante et riche en sugges-

Voici l'ordre du jour:

1. Communications du Comité central:
Mme Vischer-Alioth, présidente de l'Association suisse pour le suffrage féminin, nous
demande de faire parvenir au « Mouvement
féministe » ou au « Frauenblatt » qui sont les
organes officiels, toutes les communications
insententes concernant pas sections. Les daimportantes concernant nos sections. Les dates, les sujets, les comptes-rendus des confé-rences comme aussi les locaux et les adresses

rences comme aussi les locaux et les adresses des locaux où elles ont lieu. Nous protesterons les 10 et 11 décembre contre le fait d'être exclues des votations con-cernant le nouveau statut des fonctionnaires. Mme Vischer ainsi que 22 Suissesses as-sistèrent du 18 au 23 juillet, au XVe congrès de l'Alliance internationale des Femmes, qui out lieu à Ameterdam.

eut lieu à Amsterdam. L'Alliance demeure ferme dans ses prin-

cupes :

Respect de la personne humaine ;
Respect des droits humains.

La Suisse compte maintenant deux représentantes dans le comité exécutif : Mme Vischer-Alioth et Mlle Quinche, avocate à Lau-

sanne.

2. Rapport de Mlle A. Quinche, avocate à Lausanne, sur la grève des impôts. Après discussion il est reconnu que cette mesure ne serait pas très utile à notre cause.

3. a) Service complémentaire féminin:

Mme Muller-Turcke de Lucerne, nous donne l'historique du sujet. Nous ne ferons ni propagande, ni opposition. Cependant, si certines causes mieux en d'autres devaient certines causes mieux en devaient certines causes mieux en de la cause de la cause

taines causes mieux que d'autres devaient en-thousiasmer les femmes et les jeunes filles, on doit pouvoir faire appel aux femmes dans

toutes les circonstances Journée suisse de propagande féministe : me Bondallaz et Mlle Kammacher, avo-

cate à Genève, nous proposent : Réserver un dimanche en mai ou juin à la Journée des Femmes suisses.

Affiches annonçant cette manifestation. Vente de rubans ou d'écussons à fr. 0,50 pièce. Meeting. Maris et enfants invités à la

te. Programme à volonté. Tous projets ou suggestions sont à envoyer Mme Prince, chemin Charles-Georg 5 à Genève, ou au comité central.

c) Acquisition de nouveaux membres : Comment agissons-nous à Bâle, Berne, Zurich, Lausanne, Sion, Locarno, etc. Les moyens pratiques exposés par les différentes présidentes sont intéressants et suggestifs. Acquisition de nouveaux membres

4. A 15 h. 30, Mme Haemmerli-Schindler. de Zurich, présidente de l'Alliance des socié-tés féminines suisses, nous parle avec chaleur du Secrétariat féminin suisse.

Elle nous dit le travail intense qui s'accomplit dans cette institution que Mme Vischer-Alioth qualifie de «Miroir de tout ce gui existe de féminin en Suisse». Tous les pro-blèmes nationaux et internationaux sont à étudier afin de pouvoir répondre aux multi-ples demandes de renseignements qui par-viennent journellement au Secrétariat féminin.

en remrciant Mme Haemmerli, Mme Gonzenbach espère que nous pourrons visi-ter l'institution lors de notre prochaine ren-

contre à Zurich, en 1950. ontre à Zurich, en 1990. La session est close à 16 h. 30. C. B. C.

Des conférences à la manière d'Ewyane Sennwald.

Le 14 novembre, Mlle E. Sennwald, suffragiste el 'conférencière lausannoise, parlait de La femme dans le monde moderne à la Société d'études psychiques de Genève. Les revendications féministes, que nous connaissons par cœur, si l'on peut dire, prennent un aspect nouveau, jeune, spirituel, lorsqu'on écoute Mlle Sennwald, elle emporte la conviction de son auditoire. Ses comparaisons inattendues, ses allusions historiques, ses attaques brusquées, tiennent le public en haleine. Son appel n'est pas vain. Sur l'heure de nouvelles recrues se sont inscrites à la section suffragiste genevoise. Voilà du hon travail, gaiement enlevé. travail, gaiement enlevé.

Saffa et la plupart s'en montrent infiniment reconnaissantes. M. le Dr Bürgin, Bâle, représentant de la

Coopérative de cautionnement de l'artisanat bâlois, fit encore remarquer qu'il n'avait qu'à se louer des crédits accordés aux femmes et que la Coopérative de Bâle n'a jamais subi de pertes par elles. Il fut en outre relevé, que les relations avec

la Banque populaire suisse sont d'un grand secours pour la Coopérative de cautionne-ment qui n'a jamais eu qu'à s'en féliciter.

Marguerite Siegfried.

DE-CI, DE-LA

Le Parlement sud-africain, à Natal, possède une députée, Mrs. Edith Benson.

Miss Alice Bacon, fille d'un mineur anglais, institutrice de son métier, députée à la Chambre des communes, a été élue vice- présidente du parti travailliste.

Mlle J.-C. Hudig, précédemment inspectrice du travail dans les mines, à Rotterdam, a été nommée juge au Tribunal de première ins-

Miss Margaret Clarke, au micro du service de radio-diffusion Macquarie (Australie) don-ne chaque jour des nouvelles d'intérêt fé-minin fournies par les organisations féminines.

Récemment, un pasteur presbytérien (Australie) a organisé un dimanche avec service religieux féminin. Sa femme se chargea du rengeux remnnn. Sa temme se chargea du sermon. La sénatrice Annabella Rankin et Mrs Walter White, du Conseil municipal, lurent la liturgie. L'église était comble, les hommes y étaient en majorité.

* * *

Dans la carrière diplomatique, les jeunes Australiennes pourront désormais recevoir la même formation que les jeunes gens et accéder, selon leurs capacités, aux postes supérieurs. Dans les services publics elles pourront devenir chef de départements.

A la vieille université d'Upsala, la récep-tion solennelle de Mlle Gerd Enequist, pro-fesseur de géographie a eu lieu en présence des autorités universitaires et civiles et c'est devant elles qu'elle tint sa leçon inaugurale. C'est la première fois qu'une femme est nom-mée à Upsala. M. S.

L'Alliance internationale des Femmes, droits égaux, responsabilités égales a donné une réception au Minerva Club (Londres), le 1er reception au Minerva Chin (Londres), le 1er novembre, pour prendre congé de sa secré-taire générale, Mrs Bompas, bien connue dans nos milieux féministes. Après de longues an-nées d'une carrière féconde, celle-ci se retire chargée de la reconnaissance de tous les amis

Nations Unies

A l'Assemblée des Nations Unies, l'Améri-que a parmi ses représentants deux femmes, Mrs Roosevelt et Mrs Ruth Bryan Rhode. La Suède a délégué Mmes Karin Kock et Ulla Alm Lindström... Les 57 autres membres de l'ONU ont envoyé, quelques-uns, une déléguée et les autres, aucune.

la Commission de politique spéciale de A la Commission de pornique apecate de l'ONU, il fut décidé, sur la proposition du délégué du Liban, que, dans le paragraphe concernant la composition du Service mobile, de l'active l'inica au la iorce de police des Nations Unies, au lieu de dire qu'elle sera composée de « 300 hommes », on dira de « 300 personnes », ce qui permettra aussi à des femmes de faire partie de ce service.

En Suisse

En Suisse, Mlle Ida Somazzi, ancien professeur à l'Ecole normale de la ville de Berne, a été nommée présidente de la première section de la Commission nationale de l'Unesco.

* * * *

L'Ecole de garde-malades de la Croix-Rou-ge, à Berne, le Lindenhof, a célébré le 1er novembre, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

commune de Renens a décidé le 29

La commune de Renens a décidé le 29 septembre, d'octroyer une indemnité de résidence au personnel enseignant: 500 frs aux institutrices.

Mais pourquoi donc ne pas s'inquiéter des charges de chacun? pourquoi 500 frs à un homme peut-être célibataire, et seulement 200 frs à une femme qui vit peut-être avec une mère, une sœur, un enfant adoptif...?

Les distinctions basées sur le sexe sont injustes.

Mais, la commune de Renens, près de Lausanne, n'at-t-elle pas confié à Mme Vve Crausanne, n'at-t-elle pas confié à Mme Vve Crausande n'at-elle pas conf

sanne, n'a-t-elle pas confié à Mme Vve Crau-saz, qui dirige une entreprise de transports, le service d'enlèvement des ordures ménagères de la commune, dès le 1^{ex} mai 1949? Bravo!

Grâce à une bonne récolte et à une excellente organisation, 4,4 millions de kilos de raisins ont été livré directement à la consommation à des prix satisfaisants pour le producteur et le consommateur.

Semaine Suisse

Le Comité central des groupes féminins sociaux démocratiques, présidé par Mme Kissel-Brutschi a adressé une lettre au Conseil fédé-ral, au sujet de l'appel du Conseiller fédéral rai, au sujet de l'apper du Conseiner l'ederai Kobelt aux femmes suisses qui voudraient faire un service militaire volontaire. La colla-boration des femmes ne saurait être recom-mandée sur le plan militaire tant que les droits politiques leur sont refusés, dit cette

Pour remplacer Mme Michod-Grandchamp, qui prendra sa retraite au printemps pro-chain, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud

chain, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a nommé inspectrice de l'enseignement mé-nager, Mlle Hélène Delarageaz. Alle Delarageaz, une personnalité de va-leur, a été maîtresse ménagère à Lausanne, puis elle a dirigé la classe complémentaire ménagère de Lausanne, elle dirige également l'institut ménager des Diablerets, un internat qui groupe en hiver les élèves de plusieurs communes.

Celles qui veulent revivre

Mlle Tzaut a consacré ses forces à « celles qui veulent revivre », c'est-à-dire les femmes qui voudraient gagner leur pain quotidien grâce à un métier honnête et non pas, comme elles ont été contraintes de le faire, par la prostitution. Les causes qui les ont amenées à contrible métier sont multiples un certain ce triste métier sont multiples, un certain nombre d'entr'elles ne sont pas responsables de leurs actes, elles devraient être protégées comme des êtres un peu au-dessous de la moyenne, d'autres ont commu dans leur famille des conditions matérielles et morales déplo-rables qu'elles ont fuies, d'autres ont été surprises et capturées dans de véritables guets-apens. Les unes comme les autres ont besoin, pour se tirer des mains de ceux qui les exploitent, d'une amie d'abord, à qui elles puissent se confier ; celle-ci étudie leur situation, leur procure du travail, les place dans des centres d'accueil. Les centres ont un bureau dont Mlle Tzaut est la secrétaire.

Un nombreux public accouru à l'appel de l'OEuvre du Sou Joséphine Butler a été profondément remué par le témoignage si hu-main de Mlle Tzaut dont on sent l'ardente vocation.

Rien ne pouvait mieux illustrer que cette conférence la nécessité de lutter contre la réconterence la necessite de lutter contre la re-glementation de la prostitution qui, partout où elle existe, marque les femmes tombées et rend extrèmement difficile leur réintégration dans une vie normale. On comprend donc l'activité déployée par la Fédération abolitioniste inter-nationale et la Ligue pour la répression de la traite des femmes et des enfants afin d'obtenir que, dans la Convention qui va d'atre adouble. que, dans la Convention qui va être adoptée sur ce point par les Nations Unies, aucun ar-ticle n'autorise un gouvernement à procéder à une mise en cartes des prostituées.

A la session du Conseil économique et A la session du Conseil economique et social qui eut lieu cet été à Genève, de nombreuses organisations féminines non-gouvernementales sont intervenues dans le même sens, par des lettres ou par la parole, en des séances spéciales. Le Conseil avait adopté leur point de vue, premier succès. Lors

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870 M™ Vve L. MENZONE Solidité - Elégance 5 °/o escompte en ticketz jaunes 17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

MACHINES à LAVER

Economiques à l'achat Economiques à l'usage

E. Finaz-Trachsel Boulevard James-Fazy 6

Pour soigner

TOUX et MAUX DE GORGE

POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie 26, rue du Mont-Blanc, Genève au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15